

Compte rendu pôle formateur

Réunion 4 mars 2020

Romorantin

MATIN :

10 Présents : Sophie BARRON, Sylvain BOYER, Emmanuelle CHAPLAULT, Hélène HAGEL LOUSTALOT, Régine LAUNAY, Sylvie NAU, Anne Béatrice MARTINEZ, Thuy VICTOR, Harmony VILMONT, Cécile VRAIN

Absents excusés : Anne AUGÉARD, François BODIER, Robert BORJA, Olivier CABRERA, Anne-Hélène CLEMENT, Pascal DROUHAIN, Mickaël JUCHET, Mathilde PIOTE, Corrine PONS, Sabrina RICCI, Jérémy SIMON

Prise de note : Harmony

10h15 : Bris de glace (Harmony – Anne Béatrice)

- Météo du jour
- « Si vous me connaissiez mieux, vous sauriez que »
- « Qui c'est qui »

11h : Objectifs de la journée

Explication des objectifs de la journée :

A l'issue de la dernière journée de regroupement, il a été observé un malaise au sein du groupe notamment faute d'organisation et de perspectives d'avenir de ce groupe et de certains de ses membres.

Ainsi, il avait été établi que cette réunion aurait pour ordre du jour : une demi-journée sur le cadre et le fonctionnement du groupe et une demi-journée sur des techniques et rencontres.

Après, réunion de l'équipe de préparation (Anne-Béatrice, Corrine, Hélène, Mathilde et Harmony) et compte tenu de ce contexte, il a été choisi comme objectifs de la journée :

- Faire un diagnostic partagé du pôle formation
- Définir les problématiques qui freinent l'émergence du pôle formation
- Proposer des pistes de solutions

11h : Contrat relationnel et règles de fonctionnement (Anne-Béatrice)

Afin de parvenir à une ambiance de travail sereine, le groupe présent pose un cadre relationnel commun sur lequel tous les membres du groupe formateurs peuvent s'appuyer selon 3 thématiques : Bien communiquer, se sentir en confiance et impliqué(e), être efficace ensemble.

Il est soulevé la question du sens de cet exercice. Ne sommes-nous pas des adultes professionnels pour avoir besoin d'un tel exercice car il est temps de passer à l'action ?

La réponse est que cet atelier est important compte tenu de l'ambiance de la dernière réunion du 3.12 après laquelle est resté un goût amer chez certaines personnes. De plus, celui-ci pose des bases solides de travail permettant de rendre les réunions de ce groupe constructives. Il représente un premier travail commun sur lequel s'appuyer.

Bien communiquer¹	Se sentir en confiance et impliqué	Etre efficace ensemble
Discipline relationnelle	Etre dans une relation d'autoformation au sein du groupe formateur	Avoir des outils communs (communication, informations sur la formation professionnelle et autres)
Parler pour soi ou le groupe mais pas pour l'autre	Une animation agile : une animation en fonction du groupe	Des outils numériques adaptés
Etre clair / Clarifier/ se faire comprendre (clair et précis dans les informations partagées) / Se faire comprendre / Résumer en 3 points	Bien se connaître	Mettre fin à l'absentéisme
Etre concis dans son propos	Communiquer ensemble entre chaque réunion	Respecter un timing
Bien définir les sujets abordés	Egalité : autoriser la parole de l'autre et les projets de l'autre : pas de grade de formateur	Ne pas diverger, s'éloigner du sujet
Respect du temps de parole	Se faire confiance malgré nos différences	Disposer d'une centrale
Se fixer des objectifs et un planning pour les réaliser	Le respect des différences : de points de vue, de besoins, d'attentes, de	Faire que le groupe formateurs soit une priorité d'action : 6 mois avant la fin du datadock

¹ Les listes qui suivent n'ont aucune valeur hiérarchique les unes avec les autres

	vocables, de connaissances...	
Utiliser un vocabulaire partagé	Solidarité	Définir les règles d'usage de nos outils
Etre présent (physiquement et psychologiquement)	Développer les capacités	Fixer les missions de chacun, vérification de la réalisation, rémunération des responsables du pôle formation / Bien définir les missions de chacun / Définir des rôles tournant dans les réunions (rapporteur, animateur, rédacteur, gardien du temps, responsable du bonheur du groupe...)
Travailler dans la réciprocité	Proposer, partager ses idées, ses compétences	Se responsabiliser
Bienveillance / Se comporter de manière bienveillante	Bonne humeur : pour être dans une humeur constructive de travail	Travailler en mode projet
Respect réciproque	Fiabilité	Travailler dans une démarche de conflit bienveillant / dispute intellectuelle / controverse professionnelle : être capable de se dire qu'on n'est pas d'accord, se confronter aux idées, dans le respect. Défendre son propos c'est important pour échanger les idées.
Liberté : liberté d'expression, de choix	L'attention portée à soi, aux autres, au collectif, au projet	Les personnes présentes sont aptes à prendre une décision
Etre dans une démarche d'émancipation vis à vis des personnes qui constituent le groupe formateur	Confiance et soutien mutuels	Donner la parole à tous
Créer un outil de communication à distance pour échanger entre chaque réunion	S'assurer que chacun-e ait la parole	Accepter de faire parti du groupe, d'un collectif

Respecter la parole de l'autre	Partager un enjeu commun, (trouver ce qui nous rassemble)	Avoir conscience du bien commun : structure pour œuvrer pour soi et pour les autres
Ne pas se couper la parole x2 / Comment je prends la parole sans interrompre l'autre ?	Assumer son choix d'être en coopérative (indépendance - > oui, avancer seul(e) -> non	Bien définir les objectifs, les délais
Mieux se connaître et mieux connaître les enjeux	Relation plus saine avec la coopérative et ne plus se sentir d'être un « problème à résoudre » à cause de la réforme professionnelle mais plutôt un défi à relever	Pouvoir s'appuyer sur le réseau
Ecouter / S'écouter / S'entendre / Se rendre disponible	Pouvoir poser des questions en toute confiance sans se sentir juger	Structure le temps de parole pour que chacun puisse s'exprimer et que les réunions soient efficaces
	Compréhension des enjeux	Expression des compétences : qu'est-ce qu'on peut amener aux autres ?
	Déléguer la confiance au groupe	Accepter les compromis : les présents prennent les décisions pour tous
	Rendre visible les lieux d'implication	Prendre des décisions, être dans l'action
	Grader l'implication : comment faire pour m'impliquer et raccrocher les wagons ? Rendre possible le fait de s'impliquer plus ou moins en fonction du temps d'activité qui varie en fonction du temps / Evaluer des charges d'activités	Travail en commission, puis décision en plénière
	Savoir si ce projet est vraiment soutenu par odysée : administrativement et financièrement	Engagement

	Avoir la parole	Définir un chef de projet / pilotage
	Des règles claires : décision et fonctionnement	Etre tous convaincus par ce que l'on défend collectivement
		Susciter l'envie du collectif : Redonner et susciter le désir : prochains enjeux ?
		Intégrer les nouveaux arrivants
	Connaître et comprendre les enjeux du pôle formation	

Il est établi que le contrat relationnel vit et mouvant.

Ce contrat relationnel est posé le 4.03.2020, il est validé et approuvé à l'unanimité par les membres du groupe présents et il est modifiable.

Le contrat relationnel est renvoyé avant chaque réunion et sera soumis à la consultation et la validation du groupe au début de chaque regroupement.

12h30 : Comment prend-t-on les décisions ?

Définitions

- Vote à la majorité
- Consensus : accord et consentement du plus grand nombre, de l'opinion publique : consensus social. Procédure qui consiste à dégager ce qui évite de faire apparaître les objections et les absentions.
- Consentement : La prise de décision par consentement se différencie de la prise de décision par consensus : en consensus tout le monde dit « oui », en consentement, personne ne dit « non ». Le consentement implique qu'une décision ne peut être prise que lorsqu'il n'y a plus d'objections raisonnable à celle-ci.
- 49.3
- Délégation : Validation que les décisions sont prises par le groupe présent.
- Procuration : le vote par procuration est possible dans le cadre d'un vote à la majorité mais pas dans le cadre d'un consensus ou d'un consentement.
- Outil de sondage / Jugement majoritaire : pour définir des orientations de choix : outils digitaux pour orienter les différents choix possibles, les différentes expressions de chacun.

Il est important que pour les prises de décisions, les informations soient transmises à tous les membres du groupe, que l'ordre du jour de la réunion soit établi pour que chacun puisse savoir

en amont quelles sont les décisions qui seront prises. Le choix de la modalité du vote sera établie en fonction de la décision à prendre.

➔ Il est important que les informations circulent (ex : gare centrale)

En conclusion : avant de prendre une décision, les informations sont envoyées en amont, un ordre du jour et une consultation proposée pour une prise de décision en réunion suivante.

APRES-MIDI :

Proposition de départ : travail sur les documents de la réforme de la formation professionnelle.

Enjeux de cette réforme :

- D'un point de vue positif : professionnaliser le milieu de la formation professionnelle,
- D'un point de vue plus négatif : supprimer les petits OF ou petits formateurs pour ne garder que les gros OF. Logique « d'écémage » de cette politique.

La question de la formation professionnelle se tourne t-elle vers un enjeu d'élite et de contraintes ?

Difficulté de lisibilité de cette réforme. La première proposition était de travailler sur les documents de cette réforme. A la suite de la matinée, il est proposé de modifier le programme de l'après-midi : qui est partant pour créer officiellement un groupe formateur, formalisé aujourd'hui et préparer des questions pour aller à la rencontre d'O10C (co-gérance et sociétaires).

Problématique : Comment peut-on aller voir la coopérative O10C sans projet ? Cependant, comment s'investir dans la rédaction d'un projet si on n'a pas la certitude d'être soutenus par la structure ?

- Comment fédérer tous les autres coopérateurs autour de notre cause ?
 - L'originalité du pôle formateur peut-il aider les autres coopérateurs ?
 - Comment le pôle formateur peut-il participer à l'évolution en compétences des autres coopérateurs ?
 - Permettrait à la SCOP de monter en développement
 - Permet de répondre à des appels d'offres et à des appels à projet

Terminologie : groupe formateurs ? Pôle formateurs ? ou branche professionnelle conseil et formation ?

Qui est prêt à s'engager pour rencontrer la co-gérance puis les sociétaires ?

Pour qui ? Aujourd'hui, chez O10C, 5 personnes ont besoin de cette certification car la formation professionnelle représente leur activité principale. Leur avenir au sein de la coopérative est donc en jeu.

Aujourd'hui, sur le groupe de formateurs, 23 autres personnes dont c'est une activité secondaire -> Cependant, certaines de ces activités peuvent demander l'obligation de cette certification, même ponctuellement.

Est-ce que O10C souhaite et peut financer la certification et l'accompagnement du pôle formateur pour la mise en place de la certification ?

- Dans quelle mesure : est-ce que c'est le pôle formateur qui paye ? Est-ce que c'est la coopérative dans son entièreté qui finance ?

URGENCE du temps 6 mois avant la fin du datadock – Il est nécessaire de demander une AGE auprès des sociétaires.

- Faire comprendre les enjeux de cette réforme²
 - o 5 personnes ont besoin de cette certification car c'est leur activité principale. Sur le groupe de formateurs, 23 autres personnes dont c'est une activité secondaire -> Cependant, certaines activités peuvent demander cette certification.
 - o Au delà de la question financière, les enjeux de cette réforme rentrent dans une logique systémique pour garder les plus grosses structures. Soutenir le pôle formateur et la structure alternative au sein de la Coopérative est un choix politique et citoyen (comme d'autres secteurs avant : hôpitaux, agriculteurs, fonctionnaires...)
 - o Quelle suite pour ces 5 personnes qui ne pourraient plus exercer leur activité ? Obliger de sortir de la CAE, donc licenciement ?
 - o Aujourd'hui : 2 projets de certification dans la région : CoOPAC (projet ARTEFACTS) et la structure de Cyrille REVEAU. Pas de nouvelles de ces 2 projets depuis janvier. -> La problématique de ces deux projets réside également dans le fait d'être en construction d'une structure, en plus de l'obligation de la certification : demande plus de temps.
 - o Pour faire de la formation : en 2021 il faudra avoir un titre de formateur. Si la structure porte la certification, elle peut aussi porter une formation de formateurs : et donc apporter un service supplémentaire. Pourrait devenir un

² Rappel : En 2018, la formation professionnelle a été réformée. Ainsi, à partir de 2021, toutes structures souhaitant proposer des actions de formation devra être certifiée label qualiopi. Aujourd'hui, la labélisation s'appelle le datadock, il est un référencement obtenu par le dépôt de documents sur une plateforme en ligne. Le financeur effectuait alors un contrôle des pièces pour délivrer le référencement, il était basé sur du déclaratif. Le label qualiopi nécessite de répondre à 32 indicateurs de qualités, c'est une certification délivrée par un organisme certificateur. L'auditeur se déplace sur site pour vérifier l'application des dispositions prévues par l'OF afin d'être en conformité avec le Référentiel National de Qualité : <https://www.qualitia-certification.fr/faq-qualiopi/#datadock>

projet commun pour le pôle formateur : à la fois pour ceux qui souhaitent en faire leur activité en devenir et à la fois pour de nouveaux entrants dans la coopérative.

- Les bénéfices pour le collectif O10C :
 - o Possibilité d'attirer et d'augmenter le nombre de formateurs indépendants
- Demande de financement d'un accompagnement pour créer la certification
- Demande de financement pour le coût de la formation professionnelle au long terme

Quel modèle économique qui tient la route face à la logique politique en cours de la formation professionnelle ?

Scénarios possibles :

- Embauche de quelqu'un pour faire la certification ?
- Faire une demande DLA pour que le groupe de formateurs soit accompagné dans la rédaction de la certification

A l'unanimité, le groupe s'engage à étudier les scénarios possibles à mettre en place pour la suite. Et donc acte aujourd'hui d'être un pôle professionnel de formateurs. Le groupe est ouvert à tous les coopérateurs-trices qui le souhaitent.

Prochaine étape : une demi-journée pour envisager les scénarios possibles (rapidement)

- Mercredi 18 mars matin : 9h30 – 12h30 à Tours (lieu à confirmer)
- Possibilité du skype

Ordre du jour : Lister les scénarios possibles à présenter à O10C.

En cours pour la prochaine fois :

- Emmanuelle : Prend des contacts auprès d'Artefacts pour savoir où en est la SCIC
- Sylvain : infos auprès d'un autre groupe de formateurs
- Anne Béatrice : Devis auprès afnor certification (structure d'audit)
- Harmony : appel auprès d'un responsable pédagogique d'un autre OF pour prendre des infos sur la certification

